



Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Doussard
Sollier
chemin des Charbonnières

Bassin (fontaine, abreuvoir) (n°1)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74001565

Date de l'enquête initiale : 2010

Date(s) de rédaction : 2011

Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : fontaine, abreuvoir

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : 1905, B2, 287 ; 2008, B2, 261

Historique

En 1882, les habitants de Sollier qui ont réalisé un bassin dans leur village, en partie à leurs frais, reçoivent une aide de la commune. En 1883, un projet prévoit d'acheminer dans ce bassin de l'eau d'une source située au pied de la motagne du Bogon de l'autre côté de l'Eau-Morte. Les travaux d'adduction semblent avoir été confiés à Jean Ferla de Saint-Jorioz en 1885.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle

Dates : 1882 (daté par source)

Description

Le bassin de forme rectangulaire est constitué de quatre dalles monolithes en calcaire insérées dans des piedroits de section carrée aux angles arrondis. La borne-fontaine est également monolithe. Il est aujourd'hui en partie enterré.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire

Typologies et état de conservation

État de conservation : mauvais état

Dimensions

Mesures : l : 358 ; la : 184

Statut, intérêt et protection

Bassin utilisé comme bac à fleurs.

Statut de la propriété : propriété d'une personne morale

Références documentaires

Documents d'archive

- **Création de fontaines publiques aux hameaux de Sollier, Verthier et Arnaud.**
AD Haute-Savoie. Série 2 O 871 **Commune de Doussard ; Equipement : adduction d'eau.** Création de fontaines publiques aux hameaux de Sollier, Verthier et Arnaud. - Accord du 9 mars 1898 entre le syndicat du Planay et Maurice Littoz pour l'alimentation en eau de son bassin. - Délibération de la commune de Doussard du 21 août 1904 relatif à la réalisation de deux bassins à Sollier et Bout-du-Lac. - Adjudication des travaux de construction de bassins en granite à Sollier et Bout-du-Lac à Jacques Loro le 21 janvier 1905. - Délibération de la commune de Doussard du 18 novembre 1906 concernant le surcoût des travaux réalisés sur les canalisations des bassins de Verthier et Sollier. - Délibération de la commune de Doussard du 11 octobre 1908 relatif à l'établissement d'une conduite d'eau au hameau des Vignes de la Combe.
- **Délibération relative à la création de fontaines à Doussard, Verthier et Sollier.**
AC Doussard. Registre de délibérations du conseil municipal. 1860-1881. **Délibération du 15 mai 1881.** Délibération relative à la création de fontaines à Doussard, Verthier et Sollier.
- **Délibération relative à la modification de la canalisation des eaux des bassins de Verthier et Sollier.**
AC Doussard. Registre de délibérations du conseil municipal. **Délibération du 17 août 1902.** Délibération relative à la modification de la canalisation des eaux des bassins de Verthier et Sollier.

Illustrations



Vue générale.
Phot. Jérôme Daviet
IVR82_20107402833NUCA



Vue de côté.
Phot. Jérôme Daviet
IVR82_20107402834NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Doussard (IA74001477) Doussard

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Ecart de Sollier (IA74001494) Doussard, Sollier

Auteur(s) du dossier : Jérôme Daviet

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges



Vue générale.

IVR82_20107402833NUCA

Auteur de l'illustration : Jérôme Daviet

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de côté.

IVR82_20107402834NUCA

Auteur de l'illustration : Jérôme Daviet

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation